



COMPTE-RENDU SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

Sur convocation en date du 12 juin 2020, le conseil municipal de Frans s'est réuni en séance ordinaire, salle Michel Berthoud, le mercredi 17 juin 2020 à 20h00 sous la présidence de Mme Michelle Nuguet, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 **Présents :** 17 **Votants :** 17

Présents : Véronique CARTELLIER, Jean-François CHANTELOUBE, Joël CITTERIO-QUENTIN, Pascal CUNY, Evelyne GAILLARD, Clément GUILLOT, Bernard MANVOY, Valérie MERLE, Michelle NUGUET, Carole RIEGER, Jérémy ROBERT (*présent à partir de 20h20*), Guy SANCHEZ, Vincent SCHILDER, Laurence SELLIER, Alexandra THIVET, Claire VAUDANT, Laurence VIALLA.

Absents : Nathalie LANFRANCHI-PIJARD, Anthony VASSIA.

Secrétaire de séance : Joël CITTERIO-QUENTIN élu à l'unanimité.

Compte-rendu des séances du 23 mai et 27 mai 2020 : adoptés à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Délibérations	
2020-11	Election des membres de la commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis
2020-12	Election des délégués appelés à siéger au syndicat d'e-communication et d'énergie de l'Ain (SIEA)
2020-13	Election des délégués appelés à siéger au syndicat des eaux de Jassans-Riottier (SIE)
2020-14	Désignation des membres des commissions thématiques communautaires de la CCDSV
2020-15	Désignation d'un membre suppléant pour la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CCDSV
	Désignation des délégués appelés à siéger au syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique
	Désignation des délégués appelés à siéger au syndicat mixte Val de Saône Dombes (SCOT)
2020-16	Indemnités de fonction du maire et des adjoints
2020-17	Vote des taux d'imposition
2020-18	Création d'un emploi dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

Délibération 2020-11 : Election des membres de la commission d'appel d'offres et d'ouverture des plis

Mme le Maire invite le conseil à procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres. Les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaires : Bernard MANVOY
Guy SANCHEZ
Joël CITTERIO-QUENTIN

Suppléants : Jean-François CHANTELOUBE
Pascal CUNY
Valérie MERLE

Délibération 2020-12 : Election des délégués appelés à siéger au syndicat d'e-communication et d'énergie de l'Ain

Sur proposition de Mme le Maire, les conseillers suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaires : Guy SANCHEZ
 Jérémy ROBERT

Suppléants : Jean-François CHANTELOUBE
 Clément GUILLOT
 Laurence SELLIER
 Claire VAUDANT

Délibération 2020-13 : Election des délégués appelés à siéger au syndicat des eaux de Jassans-Riottier

Sur proposition de Mme le Maire, les conseillers suivants sont élus à l'unanimité :

Titulaires : Bernard MANVOY
 Guy SANCHEZ

Suppléants : Jean-François CHANTELOUBE
 Valérie MERLE

Délibération 2020-14 : Désignation des membres des commissions thématiques communautaires de la CCDSV

Le conseil municipal est appelé à délibérer afin de désigner les membres qui participeront aux travaux des commissions thématiques communautaires, pour les questions relevant des compétences de la CCDSV, selon le tableau ci-après :

Economie	Pascal CUNY Evelyne GAILLARD	Finances ressources humaines	Michelle NUGUET
Aménagement logement mobilités durables	Bernard MANVOY Joël CITTERIO-QUENTIN	Sport à l'échelle intercommunale	Bernard MANVOY Vincent SCHILDER
Environnement PCAET gestion déchets gens du voyage	J. François CHANTELOUBE (réfèrent PCAET) Valérie MERLE	Action sociale petite enfance insertion	Claire VAUDANT Laurence SELLIER
Culture tourisme patrimoine voie bleue	Laurence VIALLA Valérie MERLE	Assainissement GEMAPI	Guy SANCHEZ Vincent SCHILDER

VOTE : approbation à l'unanimité.

Délibération 2020-15 : Désignation d'un membre suppléant pour la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CCDSV

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité, Mme Evelyne GAILLARD en qualité de membre suppléant de la CLECT.

Désignation des délégués appelés à siéger au syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité :

Titulaires : Jean-François CHANTELOUBE
 Pascal CUNY

Suppléants : Claire VAUDANT
 Anthony VASSIA

Désignation des délégués appelés à siéger au syndicat mixte Val de Saône Dombes (SCOT)

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal désigne, à l'unanimité :

Titulaire : Michelle NUGUET
Suppléant : Jean-François CHANTELOUBE

Délibération 2020-16 : Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Avant de procéder à l'examen de cette question, Mme le Maire informe le conseil municipal qu'elle a nommé par arrêté municipal un conseiller délégué : M. Clément GUILLOT chargé de piloter le conseil municipal des jeunes qui sera mis en place prochainement. A ce titre M. GUILLOT percevra une indemnité de fonction.

➤ *Arrivée de M. Jérémy ROBERT à 20h20.*

Mme le Maire expose le fondement des indemnités de fonction auxquelles peuvent prétendre les titulaires de mandats locaux :

Montant de l'enveloppe globale

Maximum autorisé : 150,6 % de l'indice brut terminal de la FPT (valeur à ce jour 3 889,38 €) soit **5857,41 €**.

Détail du maximum autorisé par la loi :

- Indemnité du Maire : 51,6 % de l'indice brut terminal soit 2 006,92 €
- Indemnités des adjoints : 19,8 % de l'indice brut terminal soit 770,10 € x 5 = 3 850,50 €

Conformément à la réglementation, Mme le Maire informe le conseil qu'elle souhaite minorer le montant de son indemnité de fonction. Elle propose d'approuver le montant des indemnités selon détail ci-dessous :

Commune de Frans Population totale au 1 ^{er} janvier 2020 : 2 407 habitants			
Fonctions	Noms prénoms	Taux appliqués	Montants mensuels bruts (valeur au 17/06/2020)
Maire	NUGUET Michelle	36,12	1 404,84 €
1 ^{er} adjoint	MANVOY Bernard	13,86	539,07
2 ^{ème} adjoint	GAILLARD Evelyne	13,86	539,07
3 ^{ème} adjoint	SANCHEZ Guy	13,86	539,07
4 ^{ème} adjoint	VIALLA Laurence	13,86	539,07
5 ^{ème} adjoint	CHANTELOUBE Jean-François	13,86	539,07
Conseiller délégué	GUILLOT Clément	4,20	163,35
TOTAL			4 263,54

Ces indemnités seront versées à compter de la date d'installation du conseil municipal soit le 23 mai 2020.

VOTE : approbation à l'unanimité.

Délibération 2020-17 : Vote des taux d'imposition

Mme le Maire explique que cette question est habituellement discutée lors du vote du budget. Cette année le budget n'étant voté que courant juillet, il convient d'ores et déjà de délibérer sur le montant des taux.

Elle précise que jusqu'à présent, les taux étaient régulièrement réévalués de 1 % tous les ans. Néanmoins, cette année étant particulière, et dans la perspective des conséquences économiques liées à la crise sanitaire, Mme le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition en signe de solidarité.

Le conseil municipal, par 16 voix pour et 1 abstention, approuve le maintien des taux d'imposition fixés en 2019 ci-après :

Taxe d'habitation	12,24 %
Taxe sur le foncier bâti	22,58 %
Taxe sur le foncier non bâti	49,69 %

Délibération 2020-18 : Création d'un emploi dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

Mme le Maire expose qu'un poste d'une durée de 10h00 hebdomadaires, avait été créé l'année dernière suite à la création d'une classe maternelle, ce qui a nécessité une réorganisation des tâches des agents d'entretien du groupe scolaire.

Il convient de reconduire cet emploi pour l'année scolaire 2020/2021 ; Mme le Maire demande au conseil d'approuver la création de ce poste à pourvoir par un agent contractuel, aux mêmes conditions que l'an dernier : 10h00 de travail rémunérées sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle indiciaire C1.

VOTE : approbation à l'unanimité.

Décisions prises par Mme le Maire en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le conseil municipal le 27 mai 2020

4 juin 2020 : signature d'un avenant au marché relatif au parvis église/mairie avec l'entreprise GUINOT TP pour un montant de 10 484,10 € hors taxes (problème de structure de chaussée).

Informations de Mme le Maire

- Les commissions municipales ont commencé à se réunir pour travailler dans leurs domaines respectifs.
- Le premier conseil communautaire s'est réuni le 8 juin pour élire son nouveau président : M. Marc Péchoux et les 12 vice-présidents.
- Rencontre avec la société Intermarché afin d'évoquer le futur centre commercial et les aménagements de voirie qui devront être réalisés. Ce dossier « au long cours » pourrait se concrétiser d'ici 2 ans et demi compte tenu des procédures administratives et recours qui seront déposés auprès de la CDAC/CNAC.
- Projet de centre périscolaire : le maître d'œuvre réalisera un audit des différents intervenants au sein de l'école maternelle (personnel communal, enseignants, centre de loisirs).
- Rencontre avec la société Alila : le programme du chemin du Tacot devrait débuter en septembre.
- Les finitions intérieures de la salle des mariages devraient être terminées pour mi-juillet ; des malfaçons sont néanmoins à déplorer et feront l'objet de réserves au moment de la réception des travaux ; le réaménagement du secrétariat est en cours d'étude.
- Reprise de l'école à compter du 22 juin avec des mesures d'hygiène allégées. La cantine réintégrera ses locaux car un plus grand nombre d'enfants est attendu, les 2 services seront remis en place dès lundi prochain.

Séance levée à 21h05.



Le Maire,
Michelle Nuguet

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'Michelle Nuguet', written over the printed name.